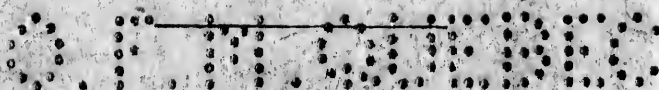


LE
TIERS-ORDRE

Sa Règle : Son Excellence.

AVEC UNE COURTE NOTICE SUR TOUT L'ORDRE DE
SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.



PAR LE

R. P. FREDERIC DE GHYVELDE,

Commissaire de Terre-Sainte



TROIS-RIVIÈRES

1889